

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 14-2018**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 22 octobre 2018, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 14-2018, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd7 à même une partie de la zone Rb45 et une partie de la zone Cv12.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi **19 novembre 2018, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur les dispositions du projet de règlement numéro 14-2018, soit : l'agrandissement de la zone Rd7 en partie à même la zone résidentielle Rb45 de façon à y inclure les lots 4 094 786 et 4 094 787 du cadastre du Québec, et en partie à même la zone centre-ville Cv12, de façon à y inclure le lot 5 828 267 du cadastre du Québec.
4. Les zones visées par ces modifications au règlement de zonage sont les zones Rb45, Rd7 et Cv12. Ces zones sont situées à l'ouest de la 9^e rue boulevard Desrochers, entre la 4^e avenue Painchaud au sud, et l'avenue du Plateau au nord.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 14-2018 et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 14-2018 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. L'illustration des zones concernées et le projet de règlement numéro 14-2018 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis public.

Donné à La Pocatière, le 25 octobre 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière